

Pays de Mormal: les poubelles vont vous coûter plus cher

Publié le 05/02/2016

La Voix du Nord

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères va augmenter de deux points. Les élus de la Communauté de communes du Pays de Mormal en ont décidé ainsi, à contrecœur, jeudi soir à Preux-au-Bois.



L'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a fait débat lors du conseil communautaire. PHOTO ARCHIVES SAMI BELLOUMI

Les débats ont été vifs et passionnés, jeudi soir, à Preux-au-Bois. À l'ordre du jour : le vote du budget. Le président Guislain Cambier a proposé d'augmenter de deux points la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Ce qui correspond à une hausse d'environ trente euros par foyer et par an.

« Lors du DOB (débat d'orientation budgétaire), vous nous parliez d'augmenter la TEOM d'un point. Aujourd'hui, c'est deux points. Je ne peux pas cautionner ce budget », râle le maire de Hon-Hergies, Luc Bertaux. La pilule a eu du mal à passer. En particulier, chez les élus du Bavaisis. *« Je suis incapable d'expliquer à ma population l'augmentation régulière de cette taxe depuis que nous avons fusionné »,* lâche Alain Fréhaut, maire de Bavay. Même réaction de la part de Jaques Ruffin, maire de Preux-au-Bois : *« Nous, maires, sommes en première ligne quand la feuille d'imposition augmente. Je ne veux pas prendre en pleine figure les réflexions de mes administrés. »*

Six voix contre, quatre abstentions

Quels investissements reporter ? La desserte Refresco (1 550 000 €) ? Le relais d'assistants maternels (RAM) de la caserne Clarke (225 000 €) ? L'installation des bornes électriques (44 400 €) ? La déchetterie du Quesnoy (900 000 €) ? André Ducarne, vice-président aux finances, a ouvert le débat. Finalement, le budget a été voté – quatre élus se sont abstenus et six ont voté contre – sans coup de rabot. *« C'est le compte-rendu comptable de nos choix, lâche le maire du Frasnoy, Gautier Meausoone. J'ai beaucoup de mal à voter ce budget mais je vais le faire. Qu'on en tire des leçons. »* La première ? «

Être plus planificateur », propose Didier Leblond, maire de Landrecies. Pour le maire de Bavay, il n'y pas de secret, il faut « *donner un coup de frein aux investissements. À chaque projet présenté, je vous demanderai de nous dire quelle incidence cela aura sur notre budget. Sinon, je ne voterai plus rien.* »

«Cure d'austérité» pour la CCPM

Guislain Cambier, président de la CCPM, s'est exprimé au lendemain du conseil communautaire, sur le « *premier budget en plein exercice de la communauté* », dans un contexte de « *récupération de nouveaux services dont l'État s'est délesté* ». « *L'État se retire du bloc communautaire, 200 000 euros de baisse de dotation* », et « *600 000 euros à ajouter au titre de la contribution au redressement des finances publiques* ». « *Nous avons assumé le passif de l'emprunt toxique, les emprunts des anciennes communautés pour l'éclairage public. Et l'État se décharge des services des droits des sols qui seront mis à notre charge* ». Voilà pour le contexte. Au chapitre des dépenses de fonctionnement, ce sera donc « *cure d'austérité* » qui s'imposera. « *Cela veut dire que chaque dépense sera mûrement réfléchie* ».

L'« *effort fiscal* » passera par une augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères de deux points, préféré à la fiscalité des ménages. « *Cela remet de la pression fiscale sur les habitants, c'est contraire à ma philosophie d' élu, mais j'assume* ». Une hausse de deux points de la TEOM représente 30 euros par an et par foyer, une recette de 600 000 euros par an pour la CCPM, pour équilibrer le budget. Avec un objectif, évoluer vers la tarification incitative. « *La réflexion sera actée au printemps 2016, pour une mise en service à blanc en 2018, opérationnelle en 2019* ».

Vingt millions d'euros seront programmés en investissements sur les cinq prochaines années mais « *2016-2017-2018 seront des années de rigueur* », prévient G. Cambier. « *Nous ne voulons pas faire de gras sur le dos des habitants mais dégager des marges d'investissements économiques. Le moindre euro sera réorienté vers l'investissement, pour recréer une communauté de communes de projet* ». ESTELLE BAILLEUX

Encombrants: vers une collecte à la demande

On a reparlé de la collecte des encombrants en conseil communautaire. « *L'an passé, nous étions justes côté finances. On a fait l'impasse* », rappelle Danièle Druenes. En 2014, la collecte des encombrants existait sur l'ex-CCQ et l'ex-CCB, mais avait disparu sur le territoire de l'ex-2C2M depuis quatre à cinq ans. Cette année, la vice-présidente et maire de Bellignies a promis : « *il y aura un ramassage* ». Le Pays de Mormal réfléchit sérieusement à deux options : soit la mise en place d'un ramassage traditionnel, soit l'installation d'une collecte à la demande, par appel téléphonique. Danièle Druenes a également évoqué la création d'une ressourcerie. L'occasion de donner une seconde vie aux objets inutilisés et de créer des emplois.